

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2022

CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

DÉLÉGATION DE BOURASSA



APERÇU

Toutes les sélections seront effectuées conformément aux normes d'opération des Jeux du Québec, et seront soumises à la Fédération québécoise d'athlétisme ainsi qu'au partenaire régional Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM) pour validation et approbation.

Le comité de sélection régional, sous la supervision du répondant désigné par la FQA, est responsable de la mise en œuvre de ces critères, et détient l'autorité unique de prendre toutes les décisions concernant la sélection de l'équipe pour les Jeux du Québec.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter **James-Alvin Germain** : 438-995-0410
james_germain@hotmail.com

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. ENDROIT ET DATES DES JEUX DU QUÉBEC

Stade Claude-Ferragne, Ville de Laval, du 22 au 26 juillet 2022

1.2. DATES IMPORTANTES

Pour être admissible à une sélection sur l'équipe régionale, vous devez participer à au moins un événement régional de qualification.

DATE	DESCRIPTION	ENDROIT
du 1 ^{er} janvier 2020 au 3 juillet 2022	Période de réalisation des standards d'inscription (voir tableau en annexe)	
9-10 mai 2022	Premier événement régional de qualification : GMAA Regional qualifiers	Parc Riverside, LaSalle
11, 19 et 20 mai 2022	Deuxième événement régional de qualification : Championnat régional scolaire du RSEQ Montréal	Complexe sportif Claude-Robillard
4 juin 2022	Troisième événement régional de qualification : événement regroupé Montréal, Bourassa et Lac St-Louis	Parc Riverside, LaSalle
18 juin 2022	Quatrième événement régional de qualification : Compétition régionale Bourassa	École secondaire Laurier-Macdonald
19 juin 2022	Réunion du comité de sélection régional	Siège social du club d'athlétisme de Saint-Léonard
5 juillet 2022	Fermeture des inscriptions à la Finale des Jeux du Québec	
à confirmer	Soirée pré-départ	à confirmer
22 juillet 2022	Arrivée des délégations à la Finale des Jeux du Québec	Ville de Laval
23 au 26 juillet 2022	Dates de compétition	Ville de Laval
26 juillet 2022	Retour des délégations	

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2022

CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

1.3. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

30 athlètes et 5 entraîneurs

Chaque athlète peut être inscrit à un maximum de 3 épreuves individuelles et deux relais ou aux épreuves combinées (heptathlon, décathlon) et deux relais.

Les délégations peuvent inscrire 2 athlètes par épreuve individuelle de même qu'aux épreuves combinées et 1 équipe par épreuve de relais.

Le standard d'inscription (tableau de la dernière page) sera exigé aux athlètes qui seront inscrits à plus d'une épreuve individuelle, les athlètes étant autorisés à s'inscrire à une épreuve individuelle (une seule) où ils n'auront pas atteint de standard :

- inscription à une seule épreuve individuelle : pas de standard d'inscription exigé;
- inscription à deux épreuves individuelles : standard d'inscription exigé dans l'une des deux épreuves;
- inscription à trois épreuves individuelles : standard d'inscription exigé dans deux des trois épreuves.

Contrairement aux épreuves individuelles, les épreuves combinées (i.e. heptathlon et décathlon) nécessiteront obligatoirement l'atteinte du standard d'inscription.

1.4. ADMISSIBILITÉ

Afin d'être admissible à participer à la Finale des Jeux du Québec, l'athlète doit :

- Être né en 2005, 2006, 2007, ou 2008;
- Avoir participé à au moins un événement régional de qualification de sa région;
- Être identifié « Espoir Régional » par la FQA (l'affiliation à la FQA est obligatoire);
- Avoir complété le formulaire de déclaration : <https://forms.gle/ArG12i9E5q8fr8Ma6>

1.5. LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

L'athlète doit représenter la région où est situé son domicile * en date du 1^{er} mai 2022.

** Note : Une personne a, en vertu du code civil du Québec, un seul domicile et peut avoir plusieurs résidences. Les enfants mineurs sont présumés domiciliés chez leurs tuteurs (article 80 du code civil). Dans le cas où les parents sont séparés, le domicile est situé là où le mineur passe la majorité de son temps.*

Voir les Normes d'opération des Jeux du Québec pour les règles permettant de déterminer le lieu d'appartenance dans les cas litigieux.

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2022

CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

2. PROCESSUS DE SÉLECTION

En vue de la réunion du comité de sélection régional, il y aura un classement prioritaire qui tiendra compte, d'une part, du rang de l'athlète à l'événement régional de qualification, et d'autre part, de la meilleure performance obtenue lors de la période de qualification.

- **Sélection automatique:** en fonction du classement prioritaire, une sélection automatique sera accordée aux deux meilleurs athlètes par épreuve pendant la période de qualification du 9 mai 2022 au 3 juillet 2022. *Les athlètes sélectionnés devront avoir satisfait aux critères d'admissibilité de la section 1.4.*
- Les athlètes qui ne seront pas choisis par sélection automatique, mais qui auront satisfait aux critères d'admissibilité de la section 1.4, seront choisis à la discrétion du comité de sélection. Des exemples des facteurs influençant leurs décisions sont ci-dessous. Il est à noter que cette liste n'est pas exhaustive.
 - Le classement potentiel de l'athlète lors des Jeux du Québec 2022, en se référant à sa meilleure performance obtenue pendant la période de qualification du 1^{er} janvier 2020 au 3 juillet 2022.
 - Sa performance lors des événements régionaux de qualification.

Standards d'inscription (et équivalences)

Juvenile (U18)	féminin	Juvenile (U18)	masculin
100m <i>60m</i>	13.4/13.69 8.55	100m <i>60m</i>	11.7/12.01 7.50
200m	28.0/28.31	200m	24.3/24.58
400m <i>300m</i>	1:04.9/1:05.12 45.8/45.95	400m <i>300m</i>	55.2/55.43 39.4/39.59
800m <i>600m</i> <i>1000m</i>	2:33.15 1:50.41 3:20.02	800m <i>600m</i> <i>1000m</i>	2:09.74 1:32.61 2:49.04
1500m <i>1200m</i>	5:23.35 4:08.87	1500m <i>1200m</i>	4:30.84 3:28.60
3000m <i>2000m</i>	11:55.47 7:33.18	3000m <i>2000m</i>	9:55.94 6:18.80
100m haies <i>80m haies</i> <i>60m haies</i>	17.7/18.00 14.4/14.68 10.93	110m haies <i>100m haies</i> <i>60m haies</i>	17.1/17.39 16.0/16.29 9.87
400m haies <i>200m haies</i>	1:16.3/1:16.48 32.1/32.38	400m haies <i>200m haies</i>	1:06.0/1:06.21 28.7/28.98
2000m steeple <i>1500m steeple</i>	8:22.94 5:41.68	2000m steeple <i>1500m steeple</i>	7:01.68 4:44.09
3000m marche <i>1500m marche</i>	19:34.95 8:42.59	3000m marche <i>1500m marche</i>	17:59.29 8:03.25
Hauteur	1.40m	Hauteur	1.65m
Perche	2.00m	Perche	2.65m
Longueur	4.37m	Longueur	5.38m
Triple saut	9.10m	Triple saut	11.02m
Poids 3kg -	8.71m -	Poids 5kg <i>Poids 4kg</i>	10.59m 11.84m
Disque 1kg -	21.51m -	Disque 1.5kg <i>Disque 1kg</i>	27.91m 34.19m
Marteau 3kg -	25.67m -	Marteau 5kg <i>Marteau 4kg</i>	28.44m 31.80m
Javelot 500g -	23.84m -	Javelot 700g <i>Javelot 600g</i>	34.33m 37.09m
Heptathlon <i>Pentathlon</i>	2763 2021	Décathlon <i>Pentathlon</i>	3669 1948